

L'intime blessé

physiques, sexuelles, psychologiques et/ou économiques, déjà en 2015, les violences perpétrées dans l'intimité du couple constituaient, plus du quart (28%) des affaires de coups et blessures recensées par la police. Le phénomène serait plus conséquent que ce que disent les chiffres. Des victimes s'ignorent... Sans compter que porter plainte est une acte qui est loin d'être anodin.

L'identification du problème et sa visibilité augmentent, et donc sa prise en charge. Il n'y a pas plus de cas, ils sont juste plus visibles.

D'un point de vue légal, le délit est qualifiable lorsqu'il laisse une trace physique. Mais la violence ne peut pas être réduite au seul acte violent. Il s'agit d'un processus relationnel complexe. Ce n'est pas toujours facile de définir à quel moment on bascule dans le délit lorsqu'un des partenaires utilise du contrôle, du dénigrement, de la mise sous tension. Tout ça n'est pas visible d'un point de vue pénal.

Beaucoup de victimes s'ignorent. Sans compter celles qui ne se manifestent pas parce que porter plainte est une procédure extrêmement impressionnante. Ce n'est pas de votre voisin qu'il s'agit mais bien de votre partenaire de vie qui, parfois, est le père ou la mère de vos enfants. En plus du côté hautement symbolique de cet acte, il y a le risque que ça comporte, si la personne est prise dans un processus de domination conjugale couplée à de l'emprise et à de la peur, beaucoup d'auteurs signifieraient à leur partenaire qu'il n'a pas intérêt à poursuivre dans cette démarche. Souvent la plainte n'est pas déposée.

La justice qui se basent sur le nombre de plaintes et de dossiers instruits, évoquent 70% de femmes et 30% d'hommes concernés. Mais les chiffres des services de prise en charge des auteurs et des victimes de violence conjugale sont sensiblement différents. Eux parlent de 95% de femmes touchées.

Il y a certainement plus d'hommes violentés qu'on ne le pense. En fait, les services d'accompagnement ont été pensés pour recevoir des femmes. Leur communication s'adresse à ce public. Sans compter que l'expression de la souffrance et de la détresse est genrée. C'est-à-dire qu'un homme ne vas pas demander de l'aide comme une femme va le faire. Alors oui, leur proportion devrait être plus importante. Mais les hommes et les femmes ne sont certainement pas équitablement exposés à la violence conjugale. Vu l'impact de notre tradition du patriarcat dans la société, ce serait curieux que ça ne soit pas le cas dans la sphère intime.

On ne peut pas dresser le profil des victimes, par contre, on peut considérer les facteurs de risques liés aux antécédents dans la vie. Si vous avez grandi dans un milieu où la violence était présente, où les rapports entre les hommes et les femmes étaient stéréotypés... Par ailleurs, la violence conjugale se met en place très lentement, insidieusement. On ne la voit pas venir. Et elle peut toucher des personnes actives, dynamiques, des chefs d'entreprises, des leaders... aussi.

L'auteur utilisant la violence vis-à-vis d'un(e) partenaire implique un phénomène de déni. La personne violente construit un mode de perception de la relation de manière à minimiser, à déformer la réalité. Ce sont les protections narcissiques. Pour parer et repousser la honte d'agir de la sorte, elle utilise des mécanisme de déni, de justification, de victimisation... Elle va responsabiliser l'autre et lui rejeter la faute. Mais c'est vrai qu'une minorité, les pervers narcissiques, prennent un certain plaisir à jouir de l'effroi qu'ils produisent et en sont très conscients.

La victime ne peut pas se reconstruire s'il n'y a pas, d'abord, un minimum de sécurité autour d'elle. C'est ça, en premier lieu, qu'on peut établir. Ensuite on peut travailler sur l'emprise que l'auteur a sur sa victime. Cette dernière est constamment contrée sur l'autre : elle anticipe ses besoins et ses frustrations, toute sa vie est centrée sur l'autre. Il s'agit de dé-victimiser la personne en la recentrant sur ses propres besoins, ses ressentis, ses émotions, sur tout ce qui est occulté, sur tout ce à quoi elle a renoncé au nom d'une relation. La victime est intarissable lorsqu'il s'agit de parler de son partenaire. par contre, lorsqu'on parle d'elle, elle ne sait pas quoi répondre. Comme si elle avait perdu ses repères, ce lien à soi.

La sensibilisation doit passer par une prise de conscience de ces rapports particuliers hommes-femmes, les genres, les inégalités, les stéréotypes, le vivre ensemble. Il y a encore énormément de

choses à faire. Il faut toucher les jeunes au moment charnière de leur construction identitaire. Les sociétés où les hommes et les femmes sont séparés dans la vie sociale sont celles dans lesquelles les rapports entre eux sont les plus violents. Quand on aura accepté le vivre ensemble dans la mixité, on aura fait un bon bout de chemin par rapport aux violences conjugales.

La lutte contre la violence entre partenaires est un enjeu essentiel pour la promotion de la santé et de l'égalité des femmes et des hommes. On doit encourager les victimes et les auteurs de violences conjugales à se reconnaître comme tels, les aider à identifier une situation problématique, dépasser le sentiment de honte, informer sur l'existence des aides et encourager les victimes à activer leur capacité à reprendre le contrôle de leur vie.